



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2017-214 bis

PUBLIÉ LE 14 SEPTEMBRE 2017

TABLE DES MATIÈRES

DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER MANCHE EST - MER DU NORD

Arrêté modificatif de l'arrêté portant désignation des membres élus et des membres désignés au conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Hauts-de-France.

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté modificatif n° 2 portant modification de la composition du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie du Hainaut.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Direction Interrégionale de la mer
Manche Est-mer du Nord

Arrêté modificatif de l'arrêté portant désignation des membres élus et des membres désignés au conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Hauts-de-France

Le préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

- Vu** le code du travail et notamment ses articles L.1441, L.2131-1 à L.2133-2 et L.2141-1 à L.2141-2 ;
- Vu** le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R.912-1 à R.912-59 et R.912-67 à R.912-100 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 13 février 2017 portant désignation des membres élus et des membres désignés au conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Hauts-de-France ;
- Vu** le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Nord – Pas-de-Calais – Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 24 avril 2017 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marie COUPU, Directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord ;
- Vu** la décision n° 839/2017 du 06 septembre 2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales ;
- Vu** la demande de l'organisation de producteurs FROM NORD du 06 septembre 2017 ;
- Sur** proposition du Directeur interrégional de la mer Manche-Est – mer du Nord ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} alinéa 2 – MEMBRES DÉSIGNÉS – Collège des organisations de producteurs ; de l'arrêté portant désignation des membres élus et des membres désignés au conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Hauts-de-France du 13 février 2017 est modifié comme suit :

- Collège des organisations de producteurs :

titulaire : M. MISSONNIER Thierry
titulaire : M. MARGOLLE Bruno

suppléant : Mme RONCIN Delphine
suppléant : M. TARED Aymar

Article 2 :

Monsieur Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur interrégional de la mer Manche-Est – mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Boulogne-sur-Mer, le 13 septembre 2017

Pour le préfet et par subdélégation,
le chef de la Mission territoriale de la Direction
interrégionale de la mer à Boulogne-sur-Mer

Mehdi BOUCHELAGHEM

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the printed name.



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**ARRETE modificatif n° 2
portant modification de la composition du conseil
de la caisse primaire d'assurance maladie du Hainaut**

La ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2014, portant nomination des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie du Hainaut ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2017 portant délégation de signature à Madame Chantal COURDAIN, cheffe de l'antenne de Lille de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté modificatif en date du 23 décembre 2014 ;

Vu la proposition de la fédération nationale de la mutualité française (FNMF) reçue le 12 juillet 2017;

ARRÊTE

Article 1

L'annexe à l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2014, susvisé portant nomination des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie du Hainaut est modifiée comme suit :

Dans la liste des représentants désignés au titre de la fédération nationale de la mutualité française, Monsieur Francis FROMAGLIO remplace Madame Colette LEROY en tant que membre suppléant. Madame Marie-Françoise BARABAS remplace Monsieur Guy LEFRERE en tant que membre suppléant.

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Hauts de France et à celui de la préfecture du département du Nord.

Fait à Lille, le 12 septembre 2017

La Cheffe de l'antenne de Lille
de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale

Chantal COURDAIN